



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **MAPROTEC Sàrl en liquidation**, Route de Mollie-Margot 3, 1080 Les Cullayes
2. Déclaration de faillite: 20.09.2016
3. Suspension de faillite: 11.11.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 28.11.2016
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** L'installation, le montage et la maintenance de tout élément technique, notamment en relation avec le bâtiment; l'achat, la vente, l'importation, l'exportation et la commercialisation en général de tous produits liés à la technique et au bâtiment

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey

03164025

